

Bigata expose en plein air à Gradignan

Lecture 1 min

A La Une • Gironde



Denielle Bigata, à gauche, a suivi de près l'installation de ses bronzes. PH. P. D. © Crédit photo : Delage Patricia

Par Patricia Delage
Publié le 12/05/2011



ART Le parc de Laurenzanne accueille les sculptures en bronze de Danielle Bigata

Artiste connue des Gradignanais, Danielle Bigata est l'auteur notamment du « Pèlerin de Saint-Jacques », situé devant le prieuré de Cayac. À présent, le public va pouvoir admirer d'autres œuvres de l'artiste installées au parc de Laurenzanne.

« Finalement, ce sont seize sculptures qui prennent place dans le parc, à l'arrière de la mairie, décrit Danielle Bigata. Ce projet de musée de plein air mûrit depuis trois ans et regroupe diverses de mes créations acquises par la ville. Il s'agit de donner la possibilité aux personnes de venir se promener dans cette partie du parc et de s'approprier les sculptures. Les socles, à moins d'un mètre de hauteur, permettent de les regarder de près, de les toucher. Mes sculptures sont faites pour vivre dehors, pour recevoir le soleil, jouer avec les ombres et la lumière. »

Exposition permanente

C'est mardi qu'a débuté l'installation définitive des bronzes selon un parcours spécifique défini par Danielle Bigata. On retrouve, entre autres, « l'Indien », « le Mandarin » et « l'Homme de l'île de Pâques »... L'exposition permanente sera inaugurée officiellement le 15 mai prochain lors d'une « Escale Bigata ». L'artiste exposera également des croquis dans la serre de Laurenzanne et dédicacera, de 14 heures à 17 heures, son dernier ouvrage « Face à Faces », préfacé par Jean Vautrin et publié aux éditions La Part des anges.

Ce livre, carnet de croquis, reprend des dessins de 1981 à 2011, réalisés à partir de ses nombreux voyages. « En sculpture, comme aux travers de mes dessins, je souhaite mettre en valeur des ethnies qui sont en voie de disparition. Ce musée à ciel ouvert, créé dans ce parc, permanent, accessible, c'est pour moi un rêve, l'aboutissement de ma carrière. »